



---

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts de la comptabilité nationale**

**Vingt-troisième session**

Genève, 23-25 avril 2024

**Rapport du Groupe d'experts de la comptabilité nationale  
sur sa vingt-troisième session**

*Résumé*

Le présent document rend compte de la session du Groupe d'experts de la comptabilité nationale qui s'est tenue du 23 au 25 avril 2024, à Genève. Il vise à informer la Conférence des statisticiens européens de la teneur et des résultats de cette session.



## I. Introduction

1. La session du Groupe d'experts de la comptabilité nationale s'est tenue du 23 au 25 avril 2024, au Palais des Nations, à Genève. Les séances étaient également diffusées sur la télévision en ligne des Nations Unies. Des représentants des pays suivants ont participé en présentiel à la session : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Mexique, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.
2. Des représentants de la Banque asiatique de développement (BAsD), de la Banque centrale européenne (BCE), de la Commission européenne (Eurostat et Centre commun de recherche), de l'Association européenne de libre-échange (AELE), de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, du Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, du Secrétariat général ibéro-américain, du Fonds monétaire international (FMI), du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Banque mondiale ont également participé à la session. S'y ajoutaient plusieurs chercheurs et experts invités.
3. M. Gerard Eding (Bureau central de statistique des Pays-Bas – Statistics Netherlands) a présidé la session.
4. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

## II. Organisation de la session

5. La session de 2024 du Groupe d'experts de la comptabilité nationale (« le Groupe d'experts ») avait un double objectif. Premièrement, les participants ont été invités à faire le point sur la mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN) et du Manuel de la balance des paiements, en accordant une importance particulière à l'acquis des pays à l'issue de la mise à l'essai et de l'adoption initiale des nouvelles lignes directrices. Deuxièmement, ils ont débattu des problèmes que les comptables nationaux et les statisticiens de la balance des paiements rencontraient actuellement et qui devaient être réglés sans délai.
6. La session était organisée par le Groupe directeur de la comptabilité nationale de la CEE, en consultation avec le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et avec le soutien financier de la BAsD, de la CIS-STAT, de l'AELE et de la Banque mondiale.
7. Les participants ont examiné les questions de fond suivantes :
  - Progrès réalisés dans l'élaboration du Système de comptabilité nationale 2025 :
    - a) Aperçu général (rapport d'activité et communication) ;
    - b) Mesure des actifs incorporels et du capital naturel ;
    - c) Transition numérique et mondialisation ;
    - d) Bien-être et durabilité ;
    - e) Table ronde ;
  - Amélioration de la mesure de la consommation de capital fixe ;
  - Comptes infranationaux et régionaux ;
  - Révisions majeures et révision des indices de référence – politiques et pratiques.

### III. Résumé des principales conclusions de la session

8. Tous les documents de la session sont disponibles à l'adresse <https://unece.org/info/Statistics/events/383916>. Les principales conclusions de la session sont présentées ci-après.

#### A. Progrès réalisés dans l'élaboration du Système de comptabilité nationale 2025

##### 1. Aperçu général (rapport d'activité et communication)

9. La séance, organisée par la Division de statistique de l'ONU et l'Équipe de mise à jour du SCN, était présidée par Gerard Eding (Bureau central de statistique des Pays-Bas – Statistics Netherlands), également Président du Groupe directeur de la comptabilité nationale de la CEE.

10. Des exposés ont été faits par le responsable du projet de mise à jour du SCN et les deux principaux rédacteurs. Il a été question des changements qu'il était proposé d'apporter au SCN, de l'état d'avancement de la rédaction des chapitres, des étapes à franchir pour obtenir la version définitive du SCN 2025, du plan d'application à élaborer et des notes d'orientation à fournir pour l'adoption des nouvelles normes. En outre, les participants ont réfléchi à la manière de communiquer et de diffuser efficacement des statistiques macroéconomiques établies selon les nouvelles normes et sont notamment convenus qu'il importait d'adopter une terminologie plus facile à comprendre et harmonisée et de mettre à la disposition des utilisateurs des versions numériques du SCN 2025 et de la septième édition du Manuel de la balance des paiements.

11. Le Groupe d'experts a remercié les intervenants pour leurs exposés, qui mettaient bien en évidence les progrès accomplis dans la mise à jour du SCN et indiquaient clairement la voie à suivre, ce qui constituait une bonne entrée en matière pour les deux premiers jours de la session. Les participants ont félicité l'Équipe de mise à jour du SCN et la communauté mondiale des comptables nationaux et des statisticiens de la balance des paiements du remarquable travail qu'elles avaient fourni.

12. Il a été pris acte que la mise à jour du SCN visait principalement à mettre les directives internationales en adéquation avec la situation économique et l'évolution des demandes des utilisateurs. En conséquence, les questions de répartition, de bien-être et de durabilité, et d'harmonisation avec les autres normes internationales comme le Système de comptabilité environnementale et économique occupaient une place plus importante dans les nouvelles versions des directives.

13. Toutes les propositions de modification du SCN, à l'exception de celles qui concernaient le traitement des actifs commerciaux comme des actifs produits, ont été approuvées par la Commission de statistique de l'ONU en 2024. La procédure de consultation mondiale portait actuellement sur 16 chapitres nouveaux ou substantiellement remaniés et serait ensuite étendue à 23 autres chapitres, une fois que le SCN aurait été mis à jour dans son intégralité, en juin-août 2024, en vue de son adoption par la Commission de statistique en 2025.

14. À l'avenir, les travaux ne devraient plus consister en des débats théoriques et des mises à l'essai, mais en des activités concrètes de planification et de mise en œuvre. Cependant, les recommandations étaient nombreuses et leur application présentait diverses difficultés, qui pouvaient être levées par les mesures suivantes :

- L'élaboration de notes d'orientation pratiques dans des domaines hautement prioritaires, grâce aux efforts constants des différentes équipes spéciales et des différents groupes d'experts ;
- La demande de notes d'orientation complémentaires, par exemple, à la suite de la session en cours et à l'approche du séminaire de la Conférence des statisticiens européens sur la mise en application du SCN 2025 dans les pays membres de la Conférence ;

- L'organisation de réunions d'information par les organisations internationales, lesquelles apportaient une valeur ajoutée indéniable et étaient un très bon moyen de renseigner les comptables nationaux et les statisticiens de la balance des paiements, qui, à l'avenir et à titre complémentaire, disposeraient aussi d'une plateforme d'information (« Compilers Hub ») ;
- Le partage de données d'expérience entre les pays, dont il convenait de souligner l'importance et qui devrait être prévu dans les futures sessions du Groupe d'experts ;
- La communication avec les utilisateurs, qui devrait revêtir un caractère prioritaire et servir à préparer aux changements à venir ;
- L'amélioration de l'image de marque, grâce à des versions numériques des normes statistiques macroéconomiques ;
- L'adoption du glossaire commun des statistiques macroéconomiques, qui permettrait une meilleure harmonisation entre les normes, non seulement le SCN et le Manuel de la balance des paiements, mais aussi des éléments issus de six autres normes statistiques, et qui aiderait les utilisateurs ;
- La hiérarchisation et le développement des activités d'assistance technique, qui devraient être prévus par le plan d'application.

## 2. Mesure des actifs incorporels et du capital naturel

15. La séance était organisée par Eurostat, le FMI, l'OCDE et le Bureau d'analyse économique des États-Unis, et présidée par Nicola Massarelli (Eurostat), Jennifer Ribarsky (FMI) et Bram Edens (OCDE). Des exposés ont été faits par l'Office fédéral allemand de la statistique (Destatis), l'Institut national espagnol de statistique (INE), l'équipe spéciale conjointe Eurostat-FMI sur la mesure des données en tant qu'actif dans les comptes nationaux, la Banque centrale hongroise (Magyar Nemzeti Bank), le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et le Bureau d'analyse économique des États-Unis. Un document d'accompagnement sur l'évaluation des ressources énergétiques renouvelables a été fourni par le Bureau central de statistique de l'Indonésie (BPS-Statistics Indonesia).

16. Les travaux remarquables sur la mesure du coût de l'épuisement des ressources naturelles utilisées à des fins de production que le Bureau national de statistique du Royaume-Uni a présentés, et les idées sur l'évaluation des énergies renouvelables que l'Indonésie a avancées, montraient qu'il était possible de donner suite aux recommandations en lien avec le nouveau SCN. Cependant, par souci d'exactitude, il pourrait être nécessaire d'affiner ces estimations initiales et d'en étendre la portée.

17. À l'issue des exposés de la Banque centrale hongroise et de l'INE, le Groupe d'experts est convenu qu'il faudrait continuer de s'employer à chercher des solutions à des problèmes comme ceux du traitement de l'atmosphère et des actifs commerciaux, même après l'adoption du SCN 2025.

18. Le Groupe d'experts est également convenu qu'il importait de produire des informations complémentaires à des fins analytiques, en particulier pour mieux comprendre les activités des entités ad hoc.

19. Les exposés de Destatis et du Bureau d'analyse économique des États-Unis ont prouvé qu'il était possible d'estimer la valeur des données en tant qu'actif selon l'approche fondée sur la somme des coûts. Les méthodes adoptées reposaient encore sur des hypothèses et avaient besoin d'être précisées, mais elles étaient manifestement cohérentes, et le seraient probablement encore plus avec l'acquis de l'expérience.

20. D'un point de vue méthodologique, les principales difficultés résidaient dans la sélection des professions qui contribuent à la production de données en tant qu'actif et dans l'évaluation de cette contribution en pourcentage. Il était particulièrement important d'établir une distinction entre la production de données en tant qu'actif et la production d'autres produits de propriété intellectuelle. Les autres difficultés étaient :

- De déterminer la majoration du coût de la main-d'œuvre ;

- D'établir un taux de capitalisation permettant de différencier la formation de capital de la consommation intermédiaire ;
- De choisir les taux d'actualisation et la durée de vie qui serviraient dans les estimations selon la méthode de l'inventaire permanent.

21. Dans le but de lever les difficultés susmentionnées, une équipe spéciale a été chargée d'élaborer une note d'orientation sur l'enregistrement comptable des données en tant qu'actif. À des fins de comparabilité internationale, cette note d'orientation contiendrait des recommandations « par défaut », établies à la lumière des résultats obtenus par les pays qui avaient produit des estimations empiriques. Les pays qui disposaient d'informations plus détaillées que celles qui étaient recommandées seraient invités à en tenir compte dans leurs estimations.

### 3. Transition numérique et mondialisation

22. La session était organisée conjointement par Eurostat, le FMI et le Bureau d'analyse économique des États-Unis, et présidée par Nicola Massarelli (Eurostat), Robert Kornfeld (Bureau d'analyse économique des États-Unis) et Erich Strassner (FMI). Des exposés ont été faits par la BASD, la Banque centrale du Costa Rica, le Bureau central de statistique de l'Irlande, la BCE, le Centre commun de recherche de la Commission européenne, Eurostat, le FMI, l'Institut national italien de statistique (ISTAT), le Bureau central de statistique de la Finlande (Statistics Finland) et le Bureau d'analyse économique des États-Unis.

23. Les participants ont manifesté un vif intérêt pour les tableaux des ressources et des emplois du secteur numérique élaborés en Géorgie et en Finlande et pour les travaux de l'équipe spéciale du FMI sur les actifs commerciaux.

24. L'établissement, à titre expérimental, de tableaux des ressources et des emplois du secteur numérique avait mis en évidence plusieurs problèmes, notamment le caractère incomplet des données, le besoin d'hypothèses et des chevauchements entre différents produits de propriété intellectuelle. Cependant, grâce à ce repérage précoce, ces problèmes ne devraient pas perdurer. À l'avenir, il faudrait ajouter de nouvelles questions aux questionnaires d'enquête et obtenir l'accès à des sources de données supplémentaires. Ces éléments avaient été pris en considération dans la version révisée de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la Classification centrale de produits (CPC), ce qui devrait aider à améliorer les données.

25. Le Groupe d'experts s'est demandé à quelle fréquence il serait le plus approprié de mettre à jour les tableaux des ressources et des emplois. Le Groupe d'experts a souligné qu'il était important de communiquer clairement les résultats aux utilisateurs et a vanté l'approche finlandaise, qui consistait à diffuser des projets de tableaux des ressources et des emplois du secteur numérique accompagnés d'un avertissement. De cette façon, les utilisateurs pouvaient donner leur avis et les estimations pouvaient être améliorées, ce qui permettait de perfectionner la méthode.

26. Les participants ont souscrit à la décision de poursuivre l'élaboration de notes d'orientation sur les actifs commerciaux, bien que la Commission de statistique ait décidé que ceux-ci continueraient de relever des actifs non produits dans la SCN 2025. Ces notes d'orientation donneraient aux pays la possibilité de mesurer les actifs commerciaux dans des tableaux élargis.

27. Il a été souligné qu'il était important de partager les informations relatives aux sources et aux méthodes, y compris pendant les séances du Groupe d'experts, pour affiner et harmoniser les estimations concernant l'économie numérique et les actifs commerciaux, afin que celles-ci ne soient plus produites non plus à titre expérimental, mais régulièrement.

28. Comme la transition numérique, la mondialisation exige des statistiques plus détaillées et de nouveaux produits de données afin de faciliter la prise de décisions et de préserver la pertinence des statistiques. À cet égard, d'excellents exemples ont été présentés pendant la séance. La Banque centrale du Costa Rica a décrit comment des sources de données étaient compilées afin d'obtenir des données sur les entreprises qui contribuent au commerce international. La BCE a présenté une étude concernant la production d'informations sur les sociétés non financières sous contrôle étranger, dans le cadre des

comptes financiers et des comptes extérieurs. Le Centre commun de recherche de la Commission européenne a expliqué comment la base de données FIGARO-REG pouvait servir à la définition d'un indicateur commun d'ouverture commerciale à l'échelle d'une région. L'ISTAT a démontré que les tableaux d'entrées-sorties élargis pouvaient être utilisés pour mesurer l'impact des chaînes de valeur mondiales.

29. Il est ressorti d'autres exposés et débats qu'il était important que le SCN 2025 intègre une mesure de la mondialisation.

30. Dans son exposé, le Bureau d'analyse économique des États-Unis a mis en évidence les nouveaux projets et les travaux futurs d'analyse des chaînes d'approvisionnement mondiales à des fins d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. L'intervenant a dit qu'il importait d'établir des indicateurs qui permettent d'en savoir plus sur l'impact de la mondialisation sur la macroéconomie.

31. Dans son exposé, le Bureau central irlandais de statistique a montré combien les données de la comptabilité nationale et des agrégats tels que le revenu national net aidaient à mieux comprendre la situation économique d'un pays, surtout d'un pays qui subissait les effets de la mondialisation et de la libre circulation des actifs incorporels. L'intervenant a affirmé que les données de la comptabilité nationale ne se limitaient pas au produit intérieur brut (PIB) agrégé et que la mise à jour du SCN révélait l'intérêt de ces données lorsqu'il s'agissait d'examiner des questions comme celle de la viabilité économique.

32. Dans son exposé, Eurostat a dit combien les unités de grands groupes (complexes) et d'autres outils mis au point dans les pays de l'Union européenne et de l'AELE étaient importants, en ce qu'ils contribuaient à la facilitation du partage des données et à la production de données macroéconomiques de qualité. Il a été proposé que cet acquis soit mis à la disposition de tous les pays intéressés. À cette fin, Eurostat et la CEE ont annoncé aux participants qu'il était prévu d'organiser un séminaire d'information en ligne vers la fin de l'année 2025.

33. Les délégations ont accueilli favorablement les exposés et sont convenues qu'il fallait encore progresser dans la mesure des chaînes d'approvisionnement mondiales, rendre l'impact de la mondialisation sur l'activité économique des pays plus visible et compiler différentes sources de données dans un cadre harmonisé afin que la mondialisation soit mesurée avec exactitude dans les statistiques macroéconomiques.

#### **4. Bien-être et durabilité**

34. La séance était organisée par l'OCDE, Statistique Canada et la Banque mondiale, et présidée par Catherine Van Rompaey (Banque mondiale). Des exposés ont été faits par des représentants de la BAsD, de la Banque centrale d'Arménie, de la Banque centrale du Costa Rica, de l'Institut national mexicain de statistique et de géographie (INEGI), du Bureau national de statistique du Royaume-Uni et de la Banque indienne de réserve.

35. La séance a porté sur l'application des recommandations relatives aux comptes élargis et aux informations spéciales qui figurent dans la note d'orientation pour la mise à jour du SCN dans le domaine du bien-être et de la durabilité. Il a été question des meilleures pratiques et des problèmes particuliers que posait la compilation des données concernant les activités non rémunérées des ménages, les comptes de répartition, le travail, l'éducation, le capital humain et les questions environnementales.

36. Dans leurs exposés, l'INEGI et le Bureau national de statistique du Royaume-Uni ont montré la viabilité et la pertinence de mesures élargies, qui incluent les services écosystémiques, les nouveaux actifs immatériels et le capital humain.

37. Dans leurs exposés, la BAsD et la Banque indienne de réserve se sont concentrées sur la question du travail et ont présenté des données sur le travail non rémunéré des ménages au Bangladesh et l'impact de la composition de la main-d'œuvre sur la croissance économique en Inde.

38. Dans leurs exposés, la Banque centrale d'Arménie et la Banque centrale du Costa Rica ont démontré que des données sur la distribution des revenus, de la consommation, de

l'épargne et de la richesse des ménages pouvaient être obtenues et que ces statistiques avaient leur importance pour l'élaboration des politiques nationales.

39. Les participants sont convenus que les nouvelles notes d'orientation sur le bien-être et la durabilité qui avaient été établies dans le cadre de la mise à jour du SCN avaient permis une meilleure compréhension des économies nationales ; ils ont félicité les pays qui s'étaient efforcés d'établir des statistiques selon les nouvelles recommandations, ce qui permettrait de répondre aux besoins d'information nationaux par des politiques appropriées.

## 5. Table ronde

40. La séance s'est terminée par une table ronde sur la définition des priorités en vue de la mise en application du SCN 2025. Y ont participé les experts suivants : Jennifer Withington (Statistique Canada), Nuru Suleymanov (Commission nationale de statistique de l'Azerbaïdjan), Gerard Eding (Bureau central de statistique des Pays-Bas – Statistics Netherlands), Pedro Oliveira (Institut national portugais de statistique) et Henry Vargas Campos (Banque centrale du Costa Rica). La table ronde était présidée par Peter Harper, responsable du projet de mise à jour du SCN.

41. Les cinq intervenants ont donné un aperçu des projets et des priorités des différents pays en ce qui concernait la mise en application du SCN 2025, ainsi que des problèmes que ces pays rencontraient et des mesures d'appui dont ils avaient besoin.

42. Les intervenants sont tous convenus :

- Que la mise en application du SCN 2025 et de la septième édition du Manuel de la balance des paiements devait être prise en considération dans la planification stratégique de l'entité à laquelle ils appartenaient ;
- Qu'une planification globale et une hiérarchisation des priorités, par ordre d'importance des différents changements proposés, étaient nécessaires ;
- Que des ressources supplémentaires dotées des compétences requises étaient nécessaires, ce qui supposait un renforcement des capacités ;
- Qu'il faudrait probablement créer des équipes spéciales pour surveiller la mise en application, mais que l'établissement des comptes nationaux actuellement engagé n'était pas compromis ;
- Qu'une collaboration étroite avec les principales parties prenantes, y compris les fournisseurs de données de base et les autres statisticiens macroéconomiques, s'imposait à des fins de coordination ;
- Qu'il importait que les utilisateurs soient bien informés des changements ;
- Qu'il fallait procéder à une extrapolation rétrospective des changements ;
- Que les organisations internationales et les groupes d'experts, comme à la session en cours, étaient d'une grande aide pour l'élaboration de notes d'orientation, la formation et le renforcement des capacités dans le domaine statistique, l'organisation d'activités d'assistance technique et la tenue de réunions qui permettaient aux pays de débattre des problèmes de mise en application et de partager leurs meilleures pratiques ;
- Que la mise en application du SCN 2025 et de la septième édition du Manuel de la balance des paiements devait être considérée comme une occasion d'améliorer les statistiques de la comptabilité nationale et de tirer parti de nouvelles technologies et sources de données pour rendre le travail de compilation plus efficient.

43. Le Groupe d'experts a demandé que les conclusions de la table ronde soient communiquées à la session plénière de la Conférence des statisticiens européens, qui se tiendrait en juin 2024 et qui prévoirait un séminaire spécial sur l'application des nouvelles normes macroéconomiques.

44. En outre, les conclusions de la table ronde contribueraient à l'élaboration du plan d'application du SCN 2025, lequel serait présenté pour approbation à la Commission de statistique à sa session de 2025.

## B. Amélioration de la mesure de la consommation de capital fixe

45. La séance était organisée par Eurostat, le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et le Bureau d'analyse économique des États-Unis, et présidée par Robert Kornfeld (Bureau d'analyse économique des États-Unis). Des exposés ont été faits par le Bureau croate de statistique, Eurostat et Statistique Canada. L'ISTAT a fourni un document d'accompagnement, consacré à l'analyse de la sensibilité des estimations des stocks et de la consommation de capital fixe de l'Italie.

46. Le représentant du Bureau croate de statistique a exposé les différents problèmes que les statisticiens rencontraient lorsqu'ils cherchaient à mesurer la consommation de capital fixe, lesquels tenaient notamment au fait que les séries de données sur la formation brute de capital fixe ne couvraient pas une période suffisamment longue, à la sélection des fonctions de survie et d'amortissement, et à la définition de la durée de vie moyenne normale des actifs fixes.

47. Dans son exposé, Eurostat a fait une synthèse du rapport final de l'équipe spéciale de l'Union européenne chargée des capitaux fixes, qui avait élaboré des recommandations pratiques sur la compilation des données relatives aux stocks de capital fixe et à la consommation de capital fixe.

48. Dans son exposé, Statistique Canada a présenté une méthode d'inventaire permanent devant servir à estimer la consommation de capital fixe pour la mesure du PIB trimestriel ainsi que le stock de capital pour l'établissement du bilan national trimestriel.

49. Le Groupe d'experts est convenu de l'intérêt des exposés qui renseignaient sur les pratiques et les travaux de recherche dans différents pays. Il a pris note que les pays pouvaient utiliser des estimations des fonctions et de la durée de vie variables en fonction du type d'actifs et de leur emplacement, entre autres facteurs. Des phénomènes extrêmes, notamment d'ordre météorologique, pouvaient influencer sensiblement sur la durée de vie des actifs, les taux d'amortissement et d'autres éléments des comptes d'actifs.

50. Les participants ont dit qu'il importait que les pays échangent régulièrement des informations sur les méthodes utilisées et les enseignements tirés. Ils ont considéré que les travaux de recherche, y compris ceux qui concernaient les données trimestrielles, profitaient à tous et que des organisations internationales devraient donc envisager de créer un site Web pour faciliter le partage de leurs résultats.

51. Le Groupe d'experts a conclu que les améliorations apportées à la mesure de la consommation de capital fixe permettaient une analyse économique plus précise.

## C. Comptes infranationaux et régionaux

52. La séance était organisée par le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et Statistique Canada, et présidée par Craig McLaren (Bureau national de statistique du Royaume-Uni). Des exposés ont été faits par l'INEGI, le Bureau national de statistique du Royaume-Uni, Statistique Canada et le Bureau national de statistique d'Afrique du Sud. Des documents d'accompagnement ont été communiqués par l'ISTAT et le Bureau central de statistique de l'Indonésie.

53. L'INEGI a présenté un indicateur à court terme qui renseignait sur la situation macroéconomique générale et sur l'évolution de la situation économique dans les différentes parties d'un pays (en l'espèce, le Mexique et ses différents États). Le Bureau national de statistique du Royaume-Uni a fait le point sur les travaux qu'il menait pour produire en temps voulu des statistiques infranationales plus détaillées et plus cohérentes. Statistique Canada a parlé des sources de données et des difficultés à établir des estimations au niveau régional, en particulier pendant la pandémie, puis pendant la période de reprise de l'activité, caractérisée par de fortes tensions inflationnistes. Le Bureau national de statistique d'Afrique du Sud a présenté son projet en plusieurs phases destiné à relancer le PIB régional. En outre, dans les documents d'accompagnement qu'ils ont fournis, l'ISTAT et le Bureau central de statistique de l'Indonésie se sont respectivement intéressés aux estimations régionales de la formation brute de capital fixe des administrations publiques et à la compilation de données relatives au PIB régional trimestriel au niveau des départements (*kabupaten*).



54. Il est clairement ressorti des exposés et des interventions que les demandes des utilisateurs et les besoins en matière d'élaboration des politiques pourraient de moins en moins être satisfaits sans des estimations infranationales et régionales. Les pays avaient la possibilité d'appliquer une approche descendante ou ascendante pour chaque agrégat, en fonction de la disponibilité des données, des sources des données et de la structure administrative, étant admis que chaque approche présentait des avantages et des inconvénients que les comptes nationaux devaient prendre en considération.

55. Les pays avaient des connaissances empiriques et des compétences techniques, à la fois sur des questions théoriques et sur des questions relatives aux données, telles que le traitement des sièges sociaux, la qualité des estimations désagrégées (concernant la volatilité et les révisions) et l'importance de la cohérence et de l'homogénéité.

56. Les participants ont affirmé qu'il était déterminant que les utilisateurs soient associés aux travaux et expriment leur avis pour que les comptes infranationaux et régionaux restent pertinents et que leur qualité soit encore améliorée.

## **D. Révisions majeures et révision des indices de référence – politiques et pratiques**

57. La séance était organisée par le Bureau central de statistique des Pays-Bas (Statistics Netherlands) et le Bureau d'analyse économique des États-Unis, et présidée par Gerard Eding (Bureau central de statistique des Pays-Bas – Statistics Netherland). Des exposés ont été faits par la Banque centrale du Costa Rica, Eurostat, la Commission de statistique de la République d'Arménie (Armstat), le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et le Bureau d'analyse économique des États-Unis.

58. Eurostat a ouvert la séance en présentant les pratiques européennes harmonisées de révision et en donnant un aperçu des travaux préparatoires de la révision des indices de référence pour 2024. Des représentants de la Banque centrale du Costa Rica, de la Commission de statistique de la République d'Arménie, du Bureau national de statistique du Royaume-Uni et du Bureau d'analyse économique des États-Unis ont fait découvrir leurs politiques de révision et partagé leurs meilleures pratiques.

59. Il est ressorti des exposés qu'il était essentiel de communiquer avec les utilisateurs et, surtout, de les informer clairement des principales motivations des révisions. L'exposé d'Eurostat montrait qu'il était utile de fournir un document général de synthèse. Des notes d'orientation sur les stratégies de communication seraient adjointes au chapitre du SCN 2025 consacré à la communication.

60. Le Groupe d'experts a fait observer que des révisions plus fréquentes des indices de référence pourraient faciliter l'extrapolation rétrospective. Il a jugé essentiel de veiller à la cohérence des séries chronologiques et de trouver un équilibre entre leur longueur et leur degré de détail.

61. Le Groupe d'experts a affirmé que les comptes thématiques et élargis ainsi que les indicateurs trimestriels et mensuels devaient être régulièrement révisés et étalonnés en fonction des données annuelles révisées.

62. Le Groupe d'experts a conclu qu'une préparation minutieuse et une réflexion sur les enseignements tirés des révisions précédentes amélioreraient la qualité des séries chronologiques révisées.

## **E. Questions diverses et travaux futurs**

63. La CEE a fait une brève présentation d'une version améliorée de l'inventaire en ligne des comptes thématiques et élargis. Il s'agissait d'une plateforme destinée à faciliter l'échange de données d'expérience entre les pays, qui tenait compte des recommandations relatives aux comptes thématiques et élargis formulées dans le cadre de la mise à jour du SCN pour 2025. Les pays ont été invités à faire part de leurs observations concernant le contenu et la mise à jour régulière des comptes qu'ils établissaient.

64. Les participants ont été invités à continuer de participer activement à la mise à jour du SCN. Toute observation ou question concernant les documents présentés et publiés sur le site Web de la session devaient être envoyés à la CEE ([national.accounts@un.org](mailto:national.accounts@un.org)) ou aux organisateurs et intervenants.

65. La prochaine session du Groupe d'experts de la comptabilité nationale se tiendrait du 8 au 10 avril 2025. Étant donné qu'il importait que les nouvelles normes macroéconomiques soient mises en œuvre sans délai et de façon cohérente, la session serait consacrée à l'expérimentation des nouvelles recommandations et à l'élaboration de plans d'application du SCN 2025. D'autres questions d'actualité relatives à l'établissement régulier des comptes nationaux seraient aussi examinées. Au vu des contributions du Groupe directeur de la comptabilité nationale de la CEE et des observations des participants, il a été proposé que les points ci-après soient inscrits à l'ordre du jour de la prochaine session :

- Suivi de la mise à jour du SCN et du Manuel de la balance des paiements :
  - a) Expérimentation des nouvelles recommandations et élaboration de plans d'application ;
  - b) Mondialisation (y compris les unités de grands groupes), transition numérique, crypto-actifs ;
  - c) Bien-être et durabilité ;
  - d) Comptes de l'emploi ;
  - e) Économie non observée et informelle ;
  - f) Production non marchande ;
- Classifications ;
- Séries temporelles et extrapolation rétrospective ;
- Comptes trimestriels ou régionaux ;
- Mesure des sociétés financières (y compris les fonds de pension, les organisations à but non lucratif du secteur financier, etc.).

66. En outre, il devrait être envisagé d'inscrire à l'ordre du jour des sessions futures des questions comme celles des ressources humaines et de la formation, de la révision des questionnaires d'enquête et de l'adoption de nouvelles sources de données pour la mise à jour du SCN, des comptes de réévaluation, de la mesure des actifs non produits et de l'amélioration des méthodes de mesure des composantes du PIB (par exemple, la consommation intermédiaire, la formation de capital, les impôts et les subventions).

67. Le Groupe d'experts a insisté pour que des services d'interprétation dans les langues officielles de la CEE soient fournis à ses sessions futures. Il a également insisté pour que des documents clés tels que les ordres du jour annotés, les rapports et les principaux documents relatifs aux différents points de l'ordre du jour soient traduits en anglais, en français et en russe.

68. La CEE et les organisations partenaires devraient envisager d'organiser des séminaires spéciaux ou des séances de formation et des ateliers ciblés pour les pays intéressés, par exemple, par la planification de la mise en œuvre des nouvelles normes macroéconomiques et l'évaluation de la faisabilité des principaux changements proposés. D'autres sujets d'intérêt possibles seraient les unités de grands groupes, les comptes sectoriels, l'économie souterraine et illégale, la consommation de capital fixe et les crypto-actifs.

69. Les participants ont demandé au secrétariat de la CEE d'informer le Bureau de la Conférence des statisticiens européens des résultats de la session et d'assurer le suivi des travaux recommandés.